



Mai 2008

PUJOLS INFO

LE MOT DU MAIRE

Une équipe renouvelée vient de prendre en charge la rédaction de votre bulletin municipal. Sous la houlette de Francis LAFON, la commission « Communication » a la mission de rédiger un journal qui vous donne toutes les informations pratiques dont vous avez besoin, vous tient au courant des différents projets en cours, et vous permettra peut-être de mieux connaître notre village. N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques et de vos suggestions pour l'améliorer.

Malgré une météo peu engageante, la première manifestation florale « Les Jardins du Ciron » a connu un très beau succès. Je m'en réjouis à double titre. D'abord parce qu'elle contribue à la notoriété de Pujols et qu'il est important que nous soyons perçus comme une commune dynamique, d'autre part parce qu'elle illustre la manière dont doit se concevoir l'animation de nos petites communes rurales. La municipalité, quelle qu'elle soit, ne peut tout prendre en compte. Avec des moyens financiers et logistiques limités, elle doit faire face à de nombreuses obligations et souvent procéder à des arbitrages. C'est là que le monde associatif et les initiatives individuelles peuvent donner toute leur mesure. La démonstration vient d'en être magnifiquement faite. Au départ, une administrée motivée qui a une idée et qui souhaite simplement porter un projet dont l'unique ambition est de faire partager un moment festif. Après, un groupe soudé qui s'investit et qui, très concrètement, travaille sans ménager ni son temps ni sa peine. La municipalité sollicitée apporte son concours comme j'en avais pris l'engagement lors des dernières élections. Monsieur POISSANT avec sa gentillesse habituelle met sa propriété à disposition. A l'arrivée une très belle réussite. Félicitations et bravo à Marie.

Pujols a la chance d'avoir un noyau d'animateurs de grande valeur dans toutes les associations. J'en profite pour les remercier pour tout ce qu'ils ont déjà accompli et pour tout ce qu'ils feront encore. Merci donc à Pierre, Bertrand, Christian(s), Bernadine, Jean-Pierre et à tous les bénévoles sans qui la vie du village serait bien monotone. En conclusion, je vous invite à faire nôtre cette citation de Sénèque : « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas ; c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. ».

Très cordialement
Dominique CLAVIER

L'information de votre commune en continu sur : pujols-sur-ciron.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Composition du nouveau Conseil Municipal

Suite aux élections municipales du 9 mars 2008 et de l'élection du maire et des adjoints du 14 mars 2008, le nouveau Conseil Municipal est ainsi formé :

Dominique CLAVIER, maire
Michel GUERRERO, 1^{er} adjoint
Francis LAFON, 2^{ème} adjoint
Josseline DARMAILLACQ, 3^{ème} adjoint
Guy POUSSET, 4^{ème} adjoint
Cyril AUGUEUX
Alexis DUCOUSSO
Pierre FRANCESCHINIS
Marielle HELAND
Florence HELY
Maryline HUC
Carole LAMOTHE
Véronique LARRAILLET
Valérie NADEAU
Elodie SANTOS

Les élus se réuniront à la mairie le second lundi de chaque mois à 20 H 30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PODENSAC (C.D.C.)

Sont élus délégués titulaires :

- Michel GUERRERO
- Guy POUSSET
- Valérie NADEAU
- Dominique CLAVIER

Sont élus délégués suppléants :

- Francis LAFON
- Cyril AUGUEUX
- Josseline DARMAILLACQ
- Maryline HUC

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE (R.P.I.)

Sont élues déléguées titulaires :

- Marielle HELAND
- Elodie SANTOS
- Maryline HUC

Sont élus délégués suppléants :

- Francis LAFON
- Carole LAMOTHE
- Valérie NADEAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE LANGON (S.I.S.S.)

Sont élues :

- Maryline HUC
- Florence HELY

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (S.I.E.L.E.C.T.)

Sont élus :

- Dominique CLAVIER
- Cyril AUGUEUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE BUDOS

Sont élus :

- Dominique CLAVIER
- Michel GUERRERO
- Cyril AUGUEUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Sont élus :

DARMAILLACQ Josseline, FRANCESCHINIS Pierre, HELY Florence, LAMOTHE Carole, LARRAILLET Véronique.

Le Maire, Président du C.C.A.S., a nommé 5 membres hors Conseil Municipal :

- Monique TAUZIN
- Gisèle MARCHEGAY
- Suzanne COCHET
- René DOUABIN
- Daniel RABAUD

Le C.C.A.S. composé de 11 membres (dont le Maire) a élu lors de sa première réunion Mme Josseline DARMAILLACQ vice-présidente.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Lors du précédent mandat, certaines commissions n'ont pas fonctionné ou mal fonctionné. Il est nécessaire de procéder différemment et de ne pas caler une organisation figée. Sont proposées des commissions thématiques avec des objectifs ciblés. Celles-ci pourront être mises en place tout au long du mandat en fonction des sujets à traiter.

Le maire rencontrera le rapporteur de chacune pour fixer ensemble les objectifs et la feuille de route (calendrier, rôle de chacun, financement...).

Cinq commissions sont en préparation : « **Communication** », « **Gestion de crise** », « **Développement durable** », et « **Enquête population** ». Lors du Conseil Municipal du 13 mai 2008, le dispositif sera arrêté.

BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2007

Après présentation du budget et des décisions modificatives de l'exercice, les résultats définitifs ont été arrêtés et le Compte Administratif adopté à l'unanimité.

Le Compte de Gestion a également été adopté à l'unanimité.

VOTE DES SUBVENTIONS 2008

A l'unanimité, une enveloppe de 11 000 € a été provisionnée. Une somme de 8 445 € est répartie de la manière suivante :

| BENEFICIAIRES | SUBVENTIONS 2008 |
|-----------------------------------|------------------|
| CLUB INFORMATIQUE | 1 200,00 |
| ASSO SPORTIVE PUJOLS FOOT | 2 600,00 |
| COMITE DE JUMELAGES ET ANIMATIONS | 1 000,00 |
| COMITE DES FETES PUJOLS | 1 600,00 |
| A.C.P.G. CANTON PODENSAC | 160,00 |
| AMICALE SAPEURS POMPIERS | 35,00 |
| CROIX ROUGE | 300,00 |
| A.D.M.R. du LANGONNAIS | 50,00 |
| ASSO PROPRIETAIRES PUJOLAIS | 1 500,00 |
| TOTAUX | 8 445,00 |

TAUX DES 3 TAXES 2008

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des trois taxes directes pour l'année 2008. Les taux sont ainsi votés :

- Taxe d'Habitation : 12,90 %
- Taxe Foncière sur le Bâti : 19,70 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 38,44 %

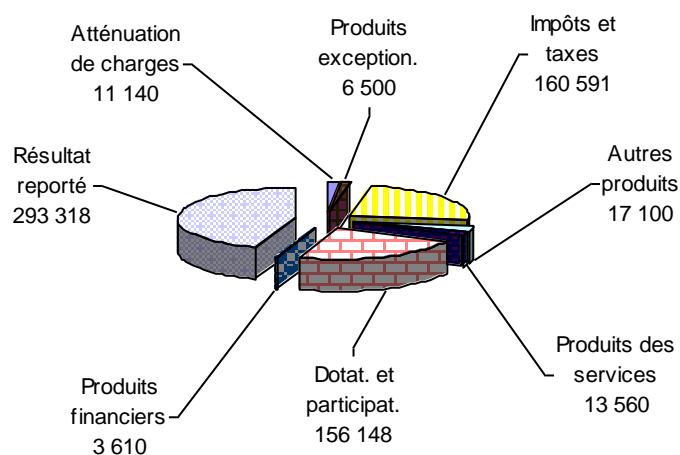
Le produit attendu sera de 140 219 euros.

- Taxe d'Habitation : 67 093 euros
- Taxe Foncière sur le Bâti : 62 094 euros
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 11 032 euros

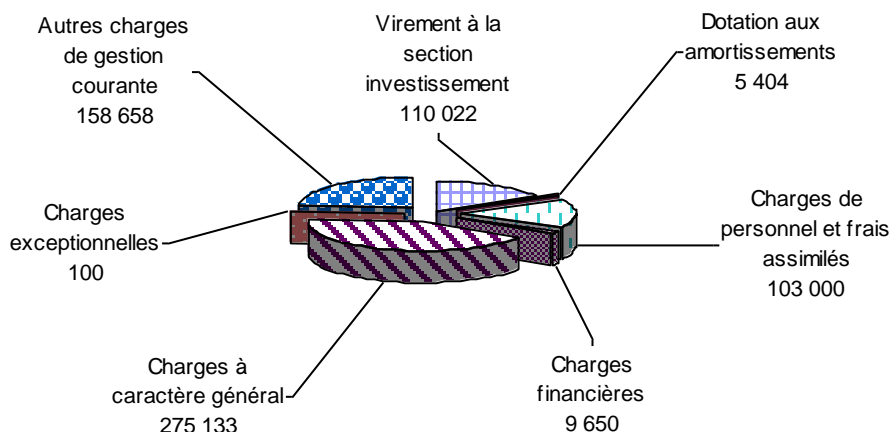
LE BUDGET 2008 SE RESUME AINSI :

FONCTIONNEMENT

Recettes de l'exercice : 661 966,77 €

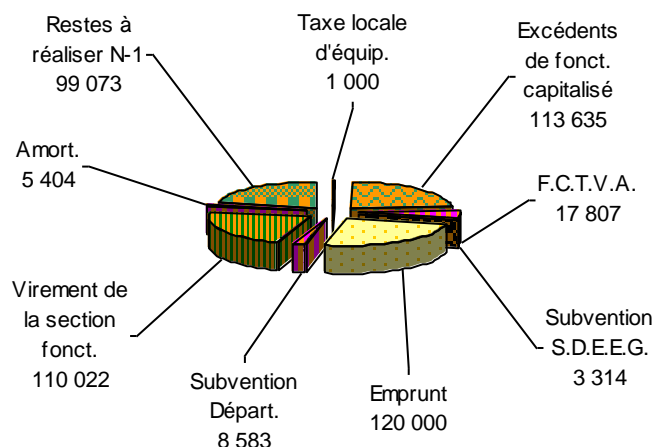


Dépenses de l'exercice : 661 966,77 €

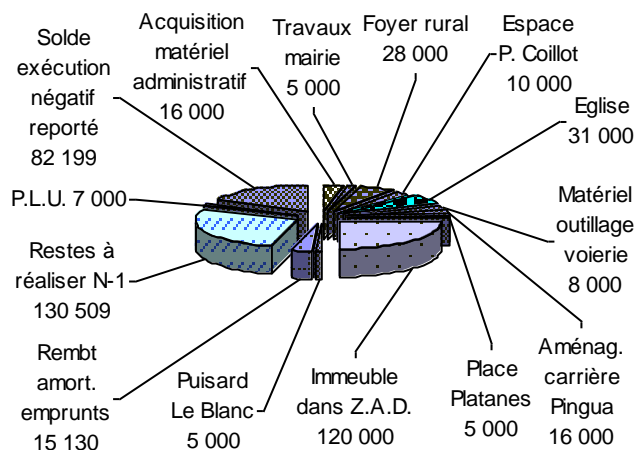


INVESTISSEMENT

Recettes de l'exercice : 478 838,25 €



Dépenses de l'exercice : 478 838,25 €



ACTUALITE COMMUNALE ET INFORMATIONS

INSTITUTION D'UN REGIME INDEMNITAIRE SUR LES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (I.H.T.S.)

L'adjoint technique a la charge d'ouvrir et de fermer matin et soir - du lundi matin au dimanche soir - et ce jusqu'au 31 octobre 2008, le portail de l'espace Pierre COILLOT afin d'éviter les dégradations nocturnes ; il en sera de même pour le city-stade.

ENQUETE PUBLIQUE SUR L'USINE DU MOULIN DE PERNAUD à BARSAC

Le directeur de CIRON S.A. de Barsac a demandé l'autorisation d'exploiter une usine de stockage, conditionnement et distribution de produits chimiques, sans fabrication. Dans le cadre du classement de cette usine en label « SEVESO 2 », une enquête publique a été menée.

Afin de se forger une opinion, une délégation composée du Maire, de Mme DARMAILLACQ et de MM. AUGUEUX, LAFON et POUSSET s'est rendue sur le site.

La réunion d'information du 8 avril organisée par les dirigeants de cette société a permis aux Pujolais de constater que les dangers potentiels, liés à son activité, étaient clairement identifiés et qu'un plan d'urgence adapté était défini.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, ayant trouvé la démarche qualité pertinente et apprécié la volonté de transparence de la direction a émis un avis favorable à cette demande.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT E.D.F. INTERVENANT LORS DE TEMPETES

Une connaissance du réseau et une formation s'avèrent nécessaire. M. AUGUEUX, délégué du S.I.E.L.E.C.T. exercera cette fonction.

R.P.I.

Le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique de Bommès et Pujols sur Ciron, plus communément appelé R.P.I. est né en 2000.

Composé de 6 délégués (3 élus de Bommès et 3 élus de Pujols) ainsi que 6 suppléants, il a pour objet :

- l'acquisition de matériel pédagogique et de fournitures scolaires nécessaires dans les 2 écoles
- la mise en œuvre du transport scolaire entre les 2 écoles
- la gestion de la restauration scolaire et des activités périscolaires
- la maîtrise d'ouvrage sur les bâtiments scolaires mis à disposition par les communes
- la gestion du personnel du R.P.I.
- le lien entre les écoles et les municipalités.

Le Président du R.P.I. est M. Christophe LUCBERT, élu de Bommès. La vice-présidence est assurée par Mme Maryline HUC, élue de Pujols.

SCENES ETE EN GIRONDE

A la vue du succès rencontré lors des manifestations de l'an passé, la municipalité s'associe cet été encore aux « Scènes d'Été en Gironde » qui auront lieu les vendredis 27 juin et 18 juillet ainsi que le samedi 13 septembre.

Le programme complet sera diffusé prochainement.

PANNEAUX D'INFORMATION

Nous rappelons que 12 panneaux d'information sont consultables dans plusieurs quartiers. Vous pouvez y lire toutes les actualités communales et des associations pujolaises, les services de garde et la vie paroissiale.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Ce document est définitif depuis le 27 février 2008 après contrôle des services de la légalité à la Préfecture. Il est consultable en mairie.

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

Les élus ont constaté lors de leur visite hebdomadaire une dégradation importante des chemins ruraux occasionnée par des entreprises de déboisement. Ces dernières ont été priées de remettre en état les chemins après leurs interventions sous peine de facturation ultérieure.

DECHETTERIE DE VIRELADE

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 13 H à 18 H
- le samedi de 8 H 30 à 18 H
- le dimanche de 8 H à 13 H

Attention : la déchetterie est fermée les jours fériés.

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 05 56 65 56 12

CITY STADE

L'accès à ce lieu va être prochainement modifié par la pose d'un portail. Afin de limiter au maximum les nuisances sonores, celui-ci sera fermé quotidiennement. Les horaires définitifs feront l'objet d'une communication ultérieure. Par ailleurs, nous rappelons que l'utilisation de ballons autres qu'en mousse est proscrite.

RAPPEL EN CE QUI CONCERNE LES CHIENS ERRANTS

- Il est interdit de laisser les animaux divaguer sur la voie publique et notamment les chiens, seuls et sans maître ou gardien.
- Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés devront être munis d'un collier gravé, sur une plaque de métal, portant le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé.
Les chiens courants portant la marque de leur maître sont seuls exceptés de cette prescription.
- Tout chien errant non identifié, trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière.

DEMOUSTICATION

Cette opération concernant la lutte contre les moustiques a été lancée par la municipalité en 1995 et se poursuit chaque année, à mi-mars dans notre village.

JOURNEE « NATURE PROPRE »

Cette opération de sensibilisation au respect de l'environnement débutée en 2006 connaît un beau succès auprès de l'ensemble de la population.

Nous vous invitons le dimanche 1^{er} juin à venir nombreux. Rassemblement à 9 H place des Platanes.

Un pot amical offert par la municipalité clôturera la matinée.

Nous remercions à l'avance tous les participants pour leur contribution à cette action citoyenne.

MAIADE

En raison d'un calendrier festif déjà très chargé, celle-ci n'a pu avoir lieu au mois de mai.

Les élus organiseront une manifestation conviviale dans le courant de septembre. Nous vous tiendrons informés de la date et du lieu.

REPAS DU 3^{ème} AGE

Comme tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale convie les personnes de plus de 65 ans à un repas qui se déroulera le samedi 24 mai.

KERMESSE DES ECOLES

La kermesse des écoles aura lieu le samedi 28 juin. Nous vous y attendons nombreux.

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

- CRISTOFARI-LAOUE Mexan Aaron Jerry
Le 5 décembre 2007, Tristan

MARIAGE :

- WYNANT Jérôme et JOLY Elodie
Le 19 avril 2008, Cap de Hé

DECES :

- DIDIER Pierre
Le 21 décembre 2007, Hazembat
- DUCASSE René
Le 16 février 2008, Videau
- PERIN Veuve BERNARD Claire
Le 23 avril 2008, Menaut

VIE PAROISSIALE

Secteur pastoral du Langonnais
Presbytère : 2 rue de Saint Gervais 33210 LANGON
Tel : 05 56 62 32 76 Fax : 05 56 76 26 93
E-mail : eglisenlangonnais@wanadoo.fr
Site internet : <http://eglisenlangonnais.free.fr>

Contact sur la paroisse de Pujols sur Ciron :
Mme Jacqueline LAURET : 05 56 76 65 51

Calendrier des messes

(sous réserve de modifications de dernière minute)

| | | | |
|-------------------------------|---|---------------------------|-------------------------|
| Samedi 10 mai | 18 H 30 Portets - St Macaire | | |
| Dimanche 11 mai | 9 H 15 Brouqueyran - Ste Croix du Mont | 9 H 30 Cérons | 11 H 00 Langon Podensac |
| Samedi 17 mai | 18 H 30 Landiras - St Macaire | | |
| Dimanche 18 mai | 9 H 15 Fargues - Semens | 9 H 30 Virelade | 11 H 00 Langon Podensac |
| Samedi 24 mai | 18 H 30 Barsac - St Macaire | | |
| Dimanche 25 mai | 9 H 15 St André du Bois - St Pierre de Mons | 9 H 30 St Michel Rieufret | 11 H 00 Langon Podensac |
| Samedi 31 mai | 18 H 30 St Macaire | | |
| Dimanche 1 ^{er} juin | 9 H 15 Mazères | 9 H 30 Arbanats | 11 H 00 Langon Podensac |
| Samedi 7 juin | 18 H 30 Illats - St Macaire | | |
| Dimanche 8 juin | 9 H 15 Brannens - Pian sur Garonne | 9 H 30 Cérons | |
| Samedi 14 juin | 18 H 30 Portets - St Macaire | | |
| Dimanche 15 juin | 9 H 15 Roaillan - Preignac | 11 H 00 Langon Podensac | |
| Samedi 21 juin | 18 H 30 Landiras - St Macaire | | |
| Dimanche 22 juin | 9 H 15 Sauternes | 9 H 30 St Michel Rieufret | 11 H 00 Langon Podensac |
| Samedi 28 juin | 18 H 30 Barsac - St Macaire | | |
| Dimanche 29 juin | 9 H 15 Aillas - Castets | 11 H 00 Langon Podensac | |

BAPTEMES :

Vous désirez faire baptiser votre enfant : faites-vous connaître trois mois avant la date envisagée.